

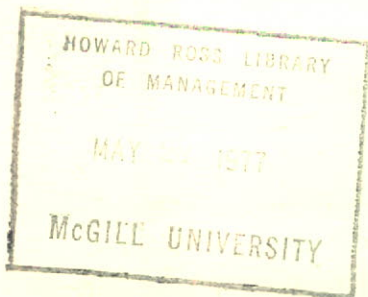
e

RAPPORT ANNUEL 1976

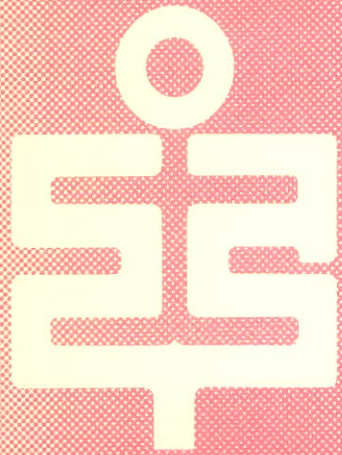
# LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES



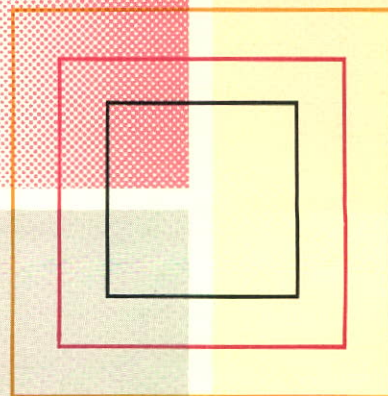
UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS







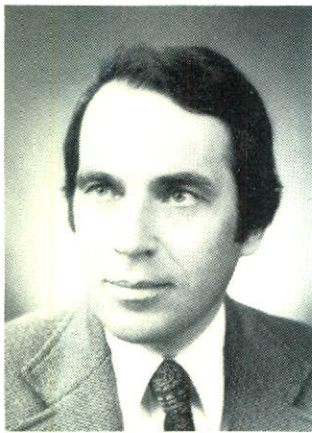
**32<sup>e</sup>  
Rapport  
Annuel**



# Conseil d'administration



François Adam



Pierre Bornais

## PRÉSIDENT DU CONSEIL

ADRIEN BERNARD, Maria

## ADMINISTRATEURS

représentant les Caisses Populaires

HENRI LABRIE, Rimouski

ROLAND LAPOINTE, Rouyn

†EDGAR LUSSIER, O.D., Montréal

\*ARMAND PARENT, Métabetchouan

GÉRARD RIVARD, C. St-G., Nicolet

représentant les assurés

FRANÇOIS ADAM, F.I.A.C., Lévis

ADRIEN BERNARD, Maria

\*LIGUORI BOIS, Agr., Joliette

FRANCOIS BRIEN, B.A., D.D.S., Amos

\*ROLAND DION, Québec

\*ROBERT DURAND, C.O. St-G., Trois-Rivières

J. GAUDIOSE HAMELIN, Montréal

\*GÉRARD MARTIN, Agr., St-Hyacinthe

ALBERT SCALLON, Sherbrooke

WELLIE VÉZINA, Beauport

## COMITÉ EXÉCUTIF

FRANÇOIS ADAM  
président

J. GAUDIOSE HAMELIN  
1er vice-président

ROLAND DION  
2ième vice-président

ADRIEN BERNARD

ROLAND LAPOINTE

\*sortant de charge, mais rééligible

### EDGAR LUSSIER

M. Edgar Lussier est décédé le 17 janvier 1977 des suites de maladie. Il avait été élu au poste d'administrateur le 20 février 1974 et il avait été réélu pour un autre terme le 9 mars 1976.

## Message de la direction

La période la plus difficile de l'industrie des assurances I.A.R.D. tire à sa fin. Après plusieurs années de détérioration graduelle, l'expérience des compagnies est finalement revenue à des niveaux acceptables.

Pour la S.A.C.P., ceci signifie un profit net de \$2,771,703. en 1976 comparativement à \$562,770. l'année précédente. Cette bonification est le résultat de la diminution des coûts d'acquisition de 3,36% et d'une amélioration sensible du rendement du portefeuille de placements. Le ratio de pertes n'a eu que peu d'impact sur le résultat final puisqu'il ne s'est à peu près pas amélioré. Cependant, il s'appliquait à des primes beaucoup plus importantes, ce qui a permis de répartir les coûts d'administration sur une base plus adéquate.

Les lignes d'affaires personnelles, en assurance des biens, sont principalement responsables de la perte technique de \$813,106. et du fait que l'expérience, globalement, ne s'est pas améliorée par rapport à 1975. Nous continuons de subir l'impact de polices souscrites dans le passé pour un terme de 3 ans et dont la prime s'avère aujourd'hui très inadéquate pour faire face aux sinistres encourus à des coûts inflationnistes. Comme nous sommes la société qui souscrit le plus de risques personnels au Québec, nous sommes probablement celle qui est la plus affectée par ce phénomène qui ne sera résorbé entièrement qu'au début de 1978.

Sauf en responsabilité, nos autres classes d'affaires ont généralement été profitables.



Robert Alain



Léon Aubin



Raymond Bouillé



Laval Chartré

## Comité de régie

### DIRECTION GÉNÉRALE

FRANÇOIS ADAM, F.I.A.C., Président  
PIERRE BORNAIS, C.R., Directeur Général

### DIRECTEURS DE SERVICES

ROBERT ALAIN, R.I.A., Organisation et Informatique  
† ALFRED ARBOUR, Sécurité et Prévention  
LÉON AUBIN, A.I.I.A., Assurances Diverses  
RAYMOND BOUILLÉ, Assurance Automobile  
LAVAL CHARTRÉ, Assurance des Biens  
ANDRÉ DESCHÊNES, B. Adm. Aff., Personnel  
JUDES HAMEL, Sinistres  
ROBERT LIMOGES, C.A., Secrétaire-Trésorier  
FERNAND PATRY, Agences



André Deschênes



Judes Hamel



Robert Limoges



Fernand Patry



### ALFRED ARBOUR

Le 13 décembre, en retournant chez-lui, à Montréal, M. Alfred Arbour était victime d'un accident de circulation.

Il était âgé de 61 ans.

Monsieur Arbour était au service de la S.A.C.P. depuis 1965 et avait pris la direction du service de Sécurité et Prévention en 1973.

# Bilan au 31 décembre

## Actif

### PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS

(note 2)

Obligations, au coût amorti

1976  
\$

40,731,152.

Actions, au coût

3,654,893.

Hypothèques, au coût

1,050,499.

Dépôts à terme et encaisse

2,892,010.

1976  
\$

48,328,554.

1975  
\$

29,326,721.

3,402,279.

52,808.

774,965.

1975  
\$

33,556,773.

### MONTANTS À RECEVOIR

Courtiers

10,892,322.

Réassureurs

489,614.

Compagnies réassurées

396,101.

Intérêts courus sur placements

888,671.

Impôts sur le revenu

–

Autres

79,124.

8,984,673.

856,852.

332,055.

622,647.

28,007.

169,495.

12,745,832.

10,993,729.

### DÉPÔTS DANS DES COMPAGNIES RÉASSURÉES

600,130.

1,570,473.

### IMMOBILISATIONS, au coût amorti

2,235,078.

2,264,561.

### TOTAL DE L'ACTIF

63,909,594.

48,385,536.

Signé pour le conseil d'administration:

FRANCOIS ADAM, administrateur  
ROLAND DION, administrateur



## Passif

	1976 \$	1976 \$	1975 \$	1975 \$
<b>PROVISIONS</b>				
Primes non acquises	19,845,983.		17,403,650.	
Sinistres en voie de règlement	<u>28,961,918.</u>		<u>22,608,360.</u>	
		48,807,901.		40,012,010.
<b>MONTANTS À PAYER</b>				
Courtiers	32,897.		204,952.	
Réassureurs	1,934,797.		2,011,006.	
Compagnies réassurées	111,361.		22,921.	
Impôts et taxes	352,662.		330,490.	
Autres	<u>355,049.</u>		<u>275,718.</u>	
		2,786,766.		2,845,087.
<b>DÉPÔTS DES RÉASSUREURS</b>		<u>17,985.</u>		<u>3,200.</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<u>51,612,652.</u>		<u>42,860,297.</u>
<b>avoir des membres</b>				
<b>FONDS DE RÉSERVE (note 3)</b>				
Contributions des Caisses Populaires		5,024,368.		1,024,368.
<b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS</b>				
Réservés (note 4)	1,500,000.		1,150,000.	
Non réservés	<u>5,772,574.</u>		<u>3,350,871.</u>	
		7,272,574.		4,500,871.
<b>TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>		<u>12,296,942.</u>		<u>5,525,239.</u>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>		<u>63,909,594.</u>		<u>48,385,536.</u>

## Rapport des vérificateurs

Aux membres de  
La Société d'Assurance des Caisses Populaires

Nous avons examiné le bilan de La Société d'Assurance des Caisses Populaires au 31 décembre 1976 et les états des résultats des opérations et des bénéfices non répartis pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux usages particuliers à la Loi des Assurances du Québec, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1976 et les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date.

Samson, Bélair et associés,  
Comptables Agréés

Québec, le 25 février 1976

# Résultats des opérations

exercices clos le 31 décembre

	1976 \$	1976 \$	1975 \$	1975 \$
<b>REVENU DE PRIMES</b>				
Primes brutes souscrites	85,099,986.		66,704,774.	
Primes cédées aux réassureurs	<u>32,441,767.</u>		<u>24,820,471.</u>	
Primes nettes souscrites	52,658,219.		41,884,303.	
Augmentation des primes non acquises	<u>2,442,364.</u>		<u>2,184,612.</u>	
Primes nettes acquises		50,215,855.		39,699,691.
<b>COÛT DES RÉCLAMATIONS</b>				
Sinistres et frais de règlement bruts	57,568,854.		44,679,172.	
Montants recouverts des réassureurs	<u>22,482,918.</u>		<u>16,928,275.</u>	
Sinistres et frais de règlement nets		35,085,936.		27,750,897.
<b>BÉNÉFICE BRUT</b>		15,129,919.		11,948,794.
<b>DÉPENSES</b>				
Commissions nettes payées	5,599,851.		5,325,240.	
Frais d'administration	8,823,160.		7,511,254.	
Taxes sur primes	<u>1,520,014.</u>		<u>1,212,702.</u>	
		15,943,025.		14,049,196.
<b>PERTE SUR OPÉRATIONS D'ASSURANCE</b>		( 813,106.)		( 2,100,402.)
REVENU DE PLACEMENTS		3,584,809.		2,663,172.
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<u>2,771,703.</u>		<u>562,770.</u>

## Bénéfices non répartis

exercices clos le 31 décembre

	.. 1976 .. \$	.. 1976 .. \$	.. 1975 .. \$	.. 1975 .. \$
<b>NON RÉSERVÉS</b>				
Solde au début		3,350,871.		2,788,101.
Bénéfice de l'exercice	2,771,703.		562,770.	
Appropriation aux bénéfices non répartis réservés	<u>350,000.</u>		<u>—</u>	
		2,421,703.		562,770.
Solde à la fin		<u>5,772,574.</u>		<u>3,350,871.</u>
<b>RÉSERVÉS</b>				
RÉSERVE GÉNÉRALE (note 4)				
Solde au début	1,150,000.		1,150,000.	
Appropriation des bénéfices non répartis non réservés	<u>350,000.</u>		<u>—</u>	
Solde à la fin		1,500,000.		1,150,000.
<b>TOTAL DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS</b>		<u>7,272,574.</u>		<u>4,500,871.</u>



# Notes aux états financiers

exercice clos le 31 décembre 1976

## NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux usages particuliers à la Loi des Assurances du Québec, lesquels diffèrent sensiblement des principes comptables généralement utilisés par les entreprises dans l'établissement de leur situation financière et des résultats de leurs opérations. Ces variations incluent principalement:

- Les frais directs tels que commissions, taxes sur primes et autres déboursés sont imputés aux opérations lorsqu'encourus, alors que les revenus de primes correspondants sont rapportés comme revenus gagnés au prorata de la période de couverture.
- Les primes non acquises sont établies à 80% de leur valeur réelle.
- La dépense d'impôts imputée aux opérations et la dette correspondante sont déterminées selon la méthode de l'impôt imputable.

## NOTE 2 - PLACEMENTS

La valeur au marché des placements au 31 décembre s'établit comme suit:

	1976	1975
Obligations	\$39,750,350.	\$27,091,340.
Actions	3,540,714.	3,084,382.
Hypothèques	1,050,499.	52,808.

Les obligations incluent des titres déposés chez un fiduciaire, en garantie de réassurance assumée, totalisant \$9,749,118.

## NOTE 3 - FONDS DE RÉSERVE

La Loi relative à la Société d'Assurance des Caisses Populaires a été modifiée au cours de l'exercice pour lui permettre de recevoir des contributions additionnelles des Caisses Populaires. Une somme de \$4,000,000. a été reçue au cours de 1976.

## NOTE 4 - BÉNÉFICES NON RÉPARTIS RÉSERVÉS

Ce poste est constitué des éléments suivants:

Réserve en vue de compenser pour les fluctuations de valeur des placements	1976 \$ 1,350,000.	1975 \$ 1,000,000.
Réserve pour compenser l'insuffisance des dépôts des réassureurs non agréés	150,000.	150,000.
	<u>\$ 1,500,000.</u>	<u>\$ 1,150,000.</u>

## NOTE 5 - MESURES ANTI-INFLATIONNISTES

La Société est assujettie à la Loi Canadienne anti-inflation en vigueur depuis le 14 octobre 1975. Cette loi limite les augmentations de prix, bénéfices et rémunérations. La Société est présentement en discussion avec la Commission de lutte contre l'inflation relativement à la rémunération versée au cours de l'exercice.

## NOTE 6 - LOI DES ASSURANCES DU QUÉBEC

Les actifs de la Société comprennent des actifs non agréés en vertu de la Loi pour

	1976	1975
	<u>\$ 1,023,186.</u>	<u>\$ 1,441,183.</u>



# Diplomés de l'I.A.C.

FELLOW



FRANCOIS ADAM



LEON AUBIN



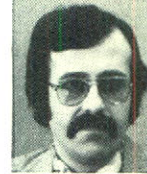
RICHARD BISSONNETTE



MICHEL CARON



CLAUDE JOLIN



ROGER LEVAC



PIERRE MICHAUD



MARCEL PELLERIN



ANDRE PION



JACQUES TURMEL

ASSOCIÉ



CECILE BEAUMONT



ROBERT BEGIN



YVAN BERNIER



LIONEL BRETON



MICHELLE CASTONGUAY



REJEAN CHAMBERLAND



ROBERT GAGNE



GRACIA HAMEL



JACQUES HAMEL



PATRICK JACQUES



RICHARD LABBE



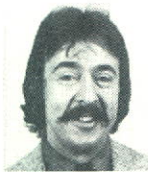
YVES LAMBERT



LUC LAMONTAGNE



GUY LEBLANC



MICHEL LEMIEUX



YVON MARCOTTE



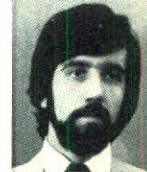
BERNARD PAQUET



RAYMOND ROBITAILLE

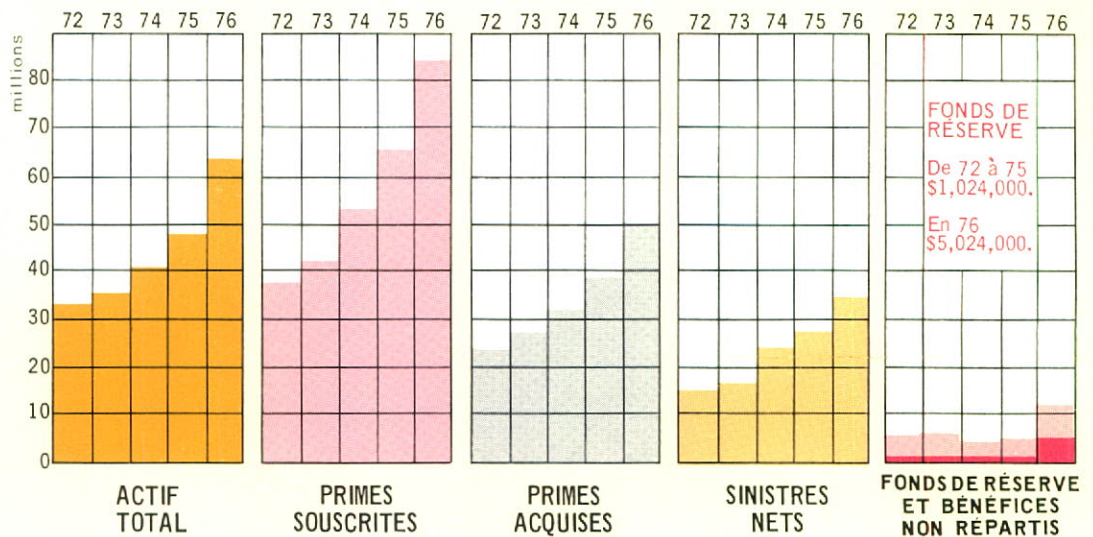


GUY SAMSON



ALAIN SINOTTE

## Statistiques





LA SOCIÉTÉ  
D'ASSURANCE DES  
CAISSES POPULAIRES



SIÈGE SOCIAL: 100, ROUTE TRANS-CANADA EST,  
LÉVIS, PROV. DE QUÉBEC, CANADA  
G6V 6P9